

# concours Act'risk studio

Année scolaire 2013/2014

Organisé par l'Etat, les industriels, le SPIRAL et le SPPPY (secrétariats permanents pour la prévention des pollutions et des risques dans les agglomérations lyonnaise et grenobloise) et les académies de Lyon et de Grenoble, ce concours s'inscrit dans la campagne régionale d'information 2013 sur les risques industriels majeurs. Il est soutenu par les collectivités territoriales et les

De la 4<sup>ème</sup> à la Terminale...

## Un Concours vidéo sur les risques industriels majeurs

associations, partenaires de la campagne.

Act'risk Studio est un concours ouvert à toutes les classes, de la région Rhône-Alpes, de la 4<sup>ème</sup> à la terminale, dont l'établissement scolaire cohabite avec un risque industriel majeur. Pour participer, les élèves, accompagnés de leur(s) enseignant(s), doivent créer une vidéo de 2 minutes maximum sur l'un des trois thèmes proposés.

De nombreux outils pédagogiques sont mis en place pour permettre aux élèves de la région Rhône-Alpes de s'informer et de réfléchir à la question des risques industriels majeurs et leurs conséquences sur la population et l'environnement. Avec ce concours, c'est l'occasion de rendre les élèves acteurs de leur propre sécurité et promoteurs de la culture de prévention des risques.

Valorisation et diffusion des vidéos gagnantes.

Des récompenses pour les classes et les élèves dont les vidéos auront été sélectionnées par un jury composé d'industriels, de représentants des services de l'Etat (Education Nationale, DREAL\*...), des collectivités territoriales, des associations...

Un prix "coup de coeur" sera attribué par les internautes.

Toutes les informations sur : [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)

## LES REGLES DU CONCOURS

Construire, avec ses élèves, un projet collectif autour de la réalisation de vidéos sur l'un des trois thèmes proposés. Le projet doit être obligatoirement porté par un enseignant.

S'inscrire et remplir le formulaire pédagogique

### Consignes sur le contenu

La vidéo doit porter un des thèmes suivants :

- ① Risque et territoire : ma ville, mon établissement scolaire et mon usine.
- ② Les bons réflexes :
  - Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
  - Ne pas aller chercher ses enfants à l'école - rester en sécurité à l'école/collège/lycée.
  - Écouter la radio
  - Ne pas téléphoner.

*La vidéo peut mettre en scène un ou plusieurs bons réflexes.*

- ③ Thème libre sur les risques industriels

### Clôture du concours : 31 mars 2014

Chaque vidéo ne devra pas dépasser 2 minutes et devra être autoportante.

Matériel autorisé : caméra, appareil photo, téléphone portable et tablette.

Format accepté : avi, flv, mov, wmv, mpeg4.

Les vidéos devront être déposées en ligne et envoyées sur CD par voie postale (Toutes les informations sur l'adresse de dépôt des vidéos en retour du formulaire d'inscription ou sur le site [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com))

### Inscription du 15 octobre au 20 décembre 2013

Le formulaire d'inscription est en ligne sur [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com) dans la rubrique "ressources pour enseignants" puis "concours"

Le formulaire doit être retourné par mail, pour l'académie de Lyon, à Christine KIEFFER : [christine.kieffer@ac-lyon.fr](mailto:christine.kieffer@ac-lyon.fr)

pour l'académie de Grenoble, à Jean-François LEBLANC : [jean-francois.leblanc@ac-grenoble.fr](mailto:jean-francois.leblanc@ac-grenoble.fr)

Les élèves et leur(s) enseignant(s) sont libres dans la manière d'aborder ces thèmes :

- dans le contenu : message à faire passer
- dans la forme : la vidéo peut être informative, humoristique, artistique, etc. Elle peut mettre en scène une mini-fiction, un mini-reportage, une interview, un micro-trottoir, du théâtre, de la danse, un sketch, du slam, etc.

L'intérêt est de laisser les jeunes s'approprier cette mission de promotion de l'information sur les risques industriels majeurs selon leur sensibilité (artistique, citoyenne, environnementale, etc.)

# LES INTERETS PEDAGOGIQUES

Le concours s'adresse aux élèves de la 4<sup>ème</sup> à la terminale

Ce concours comporte de nombreux intérêts pédagogiques. Voici quelques pistes.

## L'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel

Les cours d'arts plastiques, à partir de la cinquième, font une place importante à l'analyse et à la production d'images, en mettant l'accent sur le point de vue, la vision singulière dont l'image est porteuse. Les élèves sont amenés à fabriquer des images de fiction grâce à la vidéo et à l'infographie.

Dans la continuité du collège, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel, au lycée, se poursuit dans différents enseignements, notamment en français, en histoire-géographie ou en histoire des arts.

## L'éducation et la sensibilisation au développement durable

A l'école primaire, les élèves ont été sensibilisés à la question du développement durable. Cette éducation se poursuit au collège.

**4<sup>ème</sup> SVT** Les thématiques de la mondialisation sont questionnées en 4<sup>ème</sup>. Les grands flux à l'échelle planétaire, les grandes métropoles ou les effets de la mondialisation sur les territoires peuvent être abordés sous l'angle du développement durable.

**3<sup>ème</sup> SVT** La question du développement durable des territoires (aménagement, développement, gestion de l'environnement, risques) est abordée en 3<sup>ème</sup> dans une dynamique multiscale (locale, régionale, nationale et européenne). Le concours vidéo peut s'inscrire dans un projet collectif autour des modes et choix politiques du développement territorial, du

rôle central des acteurs et sur les interactions entre les différents échelons territoriaux.

**2<sup>nde</sup> Géo** Le programme de géographie de seconde intitulé « *Sociétés et développement durable* » intègre la question des risques industriels majeurs. Le concours est l'occasion d'étudier l'organisation, l'aménagement et le développement des territoires en croisant leurs dimensions sociales, économiques et environnementales. Mais il rejoint plus précisément le thème 3 « *Ville et développement durable* » et le thème 4 « *Gérer les espaces terrestres* » et permet de réfléchir aux enjeux essentiels associés aux espaces exposés aux risques majeurs (ici, les risques industriels majeurs) et à s'interroger sur les types d'aménagement en cours ou à venir permettant d'assurer le développement des sociétés qui les occupent.

En seconde, ce concours peut être aussi un projet réalisé dans le cadre de l'enseignement exploratoire : « *Création et innovation technologiques* ».

**1<sup>ère</sup> Géo** « *Les approches des territoires du quotidien* » est l'une des deux questions à traiter dans le cadre du thème 1 « *Comprendre les territoires de proximité* ».

Le programme invite à aborder la question à partir d'une étude de cas « *un aménagement choisi dans un territoire proche du lycée* » et d'une entrée plus générale consacrée aux « *acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires* ». Le concours vidéo s'inscrit dans cette démarche par son intérêt pour les aménagements industriels dans le territoire proche de l'établissement scolaire qui peuvent exposer la population à des risques technologiques majeurs.

« *La région, territoire de vie, territoire aménagé* » est l'autre question à traiter dans le cadre du thème 1 « *Comprendre les territoires de proximité* ». Ce concours qui s'inscrit dans une campagne régionale d'information sur les risques technologiques est donc l'occasion de comprendre les enjeux de l'aménagement industriel du territoire régional.

## L'éducation à la responsabilité en matière de santé et d'environnement

**3<sup>ème</sup> SVT** Cela constitue un des objectifs importants des programmes de Sciences de la Vie et de la Terre tout au long du collège. La fin du collège est alors le moment de conduire une réflexion sur la science en abordant les implications éthiques de certains progrès scientifiques et la responsabilité face à l'environnement, au monde vivant et à la santé. Les usines (chimie, nucléaire, etc.) sont autant synonymes de progrès que de risques pour les populations. La réalisation d'une vidéo courte est l'occasion pour les élèves de s'approprier les questionnements inhérents et d'en rendre compte dans un projet ludique et didactique.

## L'éducation à l'économie du développement durable

**Termale SES** En sciences économiques et sociales, un questionnement mobilise les élèves de terminale ES et retrouve les enjeux de la campagne régionale d'information sur les risques industriels majeurs : « *La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement?* »

Retrouvez toutes les informations sur le concours et la campagne ainsi que l'espace pour les enseignants avec de nombreux outils pédagogiques en téléchargement libre, sur le site Internet

[www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)



Ce document a été créé et imprimé pour la Campagne 2013 d'information sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes.  
Conception-Création : Eva-Marie GOEFFERT au nom du secrétariat de la campagne et du GT Actions Pédagogiques.  
©Logotype et charte graphique : Magazine.